

Conseil d'école

Groupe scolaire E. Cheneau

JEUDI 2 MARS 2017

La séance débute à 19h30

Participants : M. Grandvillemin, représentant de la mairie de Hanches, Mmes les représentants de parents d'élèves, Mmes et Mr les enseignants, Mme Thénault, directrice du centre de loisirs et du restaurant scolaire, Mme Bientz, directrice du groupe scolaire.

Excusés : Mme Ferant IEN, Mme Marquant et Mme Hassayoune, parents d'élèves.

Les représentants de la mairie n'étant présents qu'en début de conseil d'école, l'ordre du jour a été modifié. Nous commençons par les questions à la mairie.

QUESTIONS A LA MAIRIE

L'ÉCOLE

La Semaine de la maternelle

A l'initiative de l'Inspection académique d'Eure et Loire, une semaine de la maternelle aura lieu du 3 au 7 avril. Les parents seront accueillis durant la première partie de la matinée (8h35-9h45) pour découvrir le fonctionnement du temps d'accueil et des ateliers. Deux à trois parents au maximum pourront être accueillis en même temps afin de ne pas trop perturber le déroulement. Il leur sera proposé de participer aux activités (choix de livres à emprunter à la BCD avec un petit groupe d'élève, encadrement d'un atelier d'arts plastiques sur le thème de la main, jeux de société, aide à la confection des costumes pour le carnaval qui aura lieu en fin de semaine, participation à la répétition de la danse du Carnaval).

Ces actions auront lieu tout au long de la semaine et se clôtureront par une exposition le jeudi 6 avril dans la cour de l'école après la classe (16h-19h) et la tenue du Carnaval le vendredi après-midi, auquel tous les parents de l'école primaire seront invités.

Carnaval

Le Carnaval aura lieu le 7 avril après-midi. Il débutera par un défilé dans les rues de Hanches. Puis, aura lieu une danse d'école suivi d'un goûter. Les horaires et modalités seront précisés dans le cahier de liaison. Le thème retenu est « les 5 continents ». Comme chaque année, un appel à fournir boissons, gâteaux et bonbons sera passé, néanmoins, afin d'éviter les gaspillages, un système d'inscription sera mis en place.

Bilan du voyage des CM1/CM2

Les trois classes de cycle 3 (65 élèves) sont parties. Les élèves ont été impressionnants et exemplaires malgré les conditions parfois difficiles (bouchons, attente, marche,...).

Les élèves ont été très impliqués dans le projet, en amont et en aval. Grâce au marché de Noël et la vente de pains au chocolat, le budget a pu être respecté. Les enseignantes remercient tous les parents d'élèves.

Les enseignantes sont très contentes que le voyage permette de créer une cohésion entre les élèves des trois classes.

Mme Cellier précise que tous les retours des parents étaient très positifs.

Mme Bientz souligne que l'aspect financier pourra poser problème dans deux ans car cette année nous avons pu bénéficier d'aides financières ponctuelles.

Les parents d'élèves suggèrent de commencer la vente des pains au chocolat dès septembre. Cela ne sera pas forcément possible car l'accord avec la boulangerie Chapoulie était provisoire.

Installation de la fibre optique

M. Grandvillemin signale que l'installation de la fibre est prévue. Mme Bientz rappelle que le débit pose parfois problème. Mme Boisset souhaite avoir des précisions sur l'échéance. Cela peut être effectif dès les vacances d'avril. Néanmoins, cela dépend aussi du service SFR avec qui M. Grandvillemin est en contact.

Renouvellement du mobilier d'une classe maternelle

M. Grandvillemin et Mme Michel ont effectivement constaté que le mobilier posait souci (chaises en bois, rangement,...) dans deux classes. Une proposition sera faite très prochainement après étude et devis.

Installation d'un VPI dans une classe élémentaire

M. Grandvillemin attend l'avis d'un technicien afin d'obtenir un deuxième devis concernant l'installation d'un VPI. Mme Bientz explique aux parents d'élèves le fonctionnement d'un VPI. Mme Lalande souhaite savoir comment il est envisagé d'équiper les classes. Cela dépendra du coût de l'installation d'un VPI.

Achat de tables adaptées

La Maison De l'Autonomie recommande l'achat de tables adaptées pour deux élèves de l'école. M. Grandvillemin attend le retour de la MDA concernant d'éventuelles aides, tout en précisant qu'il est évident que ce matériel sera acheté.

Kermesse

M. Grandvillemin souhaite savoir quelle association prend en charge l'organisation de la kermesse de manière à pouvoir signer une convention. Mme Bricout l'informe que ce sont les deux associations de parents d'élèves qui l'organiseront et que c'est la PEEP qui prendra en charge l'assurance.

Mme Bientz rappelle que la kermesse aura lieu le 1er juillet. Les horaires seront définis ultérieurement avec les parents d'élèves. M. Grandvillemin s'occupera de la mise en place de la convention.

LES PARENTS D'ELEVES

Subventions pour les voyages scolaires

La mairie accorde 17 euros par enfant pour les sorties scolaires. M. Firino a informé Mme Bientz que normalement ces subventions ne pouvaient pas être utilisées pour les classes de découvertes, car les classes de CM ont déjà une subvention de 50 euros par élève. A titre exceptionnel, ces subventions ont quand même pu être utilisées pour la classe découverte en Angleterre. Mme Bientz souhaiterait savoir si on peut cumuler les deux subventions. M. Grandvillemin pense que cela peut être une possibilité une année sur deux, mais doit au préalable se renseigner si cela est possible d'un point de vue comptable.

Le reliquat de l'année dernière a été reversé à l'école à titre exceptionnel. Mme Bientz remercie la mairie.

PPMS

Mme Bricout souhaite avoir un bilan sur la mise en place des PPMS sur le temps de la pause méridienne. Une réunion aura lieu la semaine prochaine avec les différents acteurs. Mme Bricout demande quel est l'échéancier de la mise en place. Mme Bientz l'informe que le document a déjà été transmis à l'inspection académique et qu'il a été validé.

Mme Thénault informe le conseil que le PPMS a aussi été validé par la gendarmerie, l'éducation nationale et la communauté des communes pour le centre périscolaire. Il est calqué sur celui de l'école pour rester cohérent. Concernant le PPMS de la pause méridienne, la mise en place est longue et difficile du fait de la configuration de ce temps.

Projet d'accessibilité aux handicapés

M. Grandvillemin rappelle que l'accessibilité ne doit être revue qu'à l'école maternelle. L'installation d'une rampe est envisagée au niveau de l'escalier jouxtant la BCD. D'autres installations seront réalisées (ajustement des portes pour le passage d'un fauteuil roulant, toilettes adaptées, bandes rugueuses,...). La rampe reste l'aménagement prioritaire.

Les représentants de la mairie quittent le conseil comme convenu.

QUESTIONS DIVERSES

Le portillon

Le portillon n'est pas toujours fermé. Nous rappelons aux parents la nécessité de fermer ce portillon.

Mme Bernard souhaite savoir pourquoi les ATSEMs ne préviennent plus les parents aux arrêts de car en cas d'absence d'un enseignant. Souvent le car est déjà parti et nous ne sommes prévenus de la présence d'un remplacement ou non que très tard, d'autant plus que nous sommes une école de 11 classes et que les élèves peuvent être répartis.

- Evolution de la communauté de communes

Chaque communauté continue de fonctionner jusqu'aux vacances. Un tarif unique va être mis en place après cela. Le site pour la réservation ne change pas. Le paiement en ligne va être rétabli sous peu.

Il a été décidé par la communauté de communes qu'à partir de septembre, le quart d'heure de retard des parents venant chercher les enfants au centre périscolaire sera facturé 15 euros.

NAP

Il y a énormément d'enfants aussi bien au centre périscolaire maternelle qu'à l'aide aux devoirs à l'école élémentaire, ce qui pose des problèmes au niveau de l'organisation des NAP. Un léger retard a été pris. Les formulaires d'inscription aux NAP seront néanmoins remis sous peu. Une activité manuelle va être proposée dans un premier temps. Dès les beaux jours, les cycles 3 feront des activités sportives, les cycle 2 auront une initiation à l'approche des chiens. Mme Thénault déplore que très peu d'enfant ne fréquentant pas l'aide aux devoirs participent.

Concernant l'aide aux devoirs, les élèves de CM1 et CM2 ont beaucoup de difficultés à se mettre au travail. Dorénavant et ce jusqu'aux vacances de printemps, ils seront obligés de travailler pendant 40 minutes avant de pouvoir aller jouer. Mme Thénault espère que cette approche leur permettra d'apprendre à mieux gérer le travail personnel et de s'avancer dans les devoirs. Mme Ebel souligne que les enfants de l'étude sont moins autonomes que les autres car ils se reposent sur les camarades fréquentant l'étude et les animateurs.

Mme Lalande souligne que pour certains élèves, la possibilité de repasser une évaluation échouée est à double tranchant car ils sont moins impliqués. Les leçons sont donc parfois survolées et non réellement sues.

Kermesse

Mme Bricout envisage une kermesse qui aura lieu de 10h à 16h, avec spectacle, repas et petits jeux. Concernant les repas, il est envisagé de procéder par réservation. Un appel aux parents volontaires sera passé via les cahiers de liaison.

Problèmes de retards

Il y a beaucoup de retards aussi bien à l'accueil qu'à la sortie des classes, notamment en maternelle à 11h30. Nous faisons appel au civisme des parents.

Résultats des évaluations CE2

Mme Bientz informe le conseil que peu d'enseignants ont renvoyé les résultats sur l'ensemble de la circonscription. Les résultats sont meilleurs en français qu'en mathématiques sur l'ensemble de la circonscription.

Mme Vilchès et Madame Loizeau fournissent les résultats de l'école : Moyenne 79% de réussite, 78% en mathématiques et 80% en français. Aucun élève n'a obtenu moins de 50%. 3 élèves sont en difficulté.

LSU, Edumooove, cahiers de progrès

En maternelle, le livret de progrès sera remis aux familles deux fois par an. Mme Chuberre-Dodé signale que tous les parents n'ont pas signé la fiche de commentaires figurant à la fin du livret.

En élémentaire, le Livret Scolaire Unique est un livret national. Il doit être rempli obligatoirement à la fin de chaque cycle pour la validation des paliers. Les compétences sont plus vagues, mais des compétences spécifiques pourront être rajoutées par les enseignants. Néanmoins, elles ne pourront pas être validées. Le manque de précision de LSU a fait que l'équipe a choisi Edumooove dans un premier temps, sachant que les résultats seront transférables sur LSU.

Sorties et activités prévues

Classes maternelles

13 juin : parc de Thoiry avec visite en car du safari, pique-nique du restaurant de cantine, visite du parc à pieds. Il est envisagé pour des problèmes de places dans le car, de demander aux parents accompagnateurs de nous suivre avec leurs véhicules personnels.

Les deux CE1/CE2, les CM1, les CM1/CM2 et les CM2.

11 mai à 9h15 : spectacle aux Prairiales sur l'évocation de l'enfance de Mozart. Une participation de 2 euros sera demandée aux parents.

Les deux CE1-CE2

16 mai : visite du château de Châteaudun et des grottes de Foulon.

Les trois classes de CM1 et CM2

A partir du vendredi 19 mai : natation à la piscine d'Epernon.

CP et CP-CE1

12 au 16 juin à Saint Hilaire en Vendée. Une réunion d'informations sur le séjour et le centre aura lieu mardi 7 mars.

Date du prochain conseil : lundi 16 juin

Fin de la réunion à 22h00

V. Bientz - directrice